

Image not found or type unknown



## Comment reprendre une parcelle de terrain prêté

Par **Abbé54**, le **20/05/2021** à **11:13**

Bonjour,rrnrNous avons acheté une propriété avec deux parcelles de terrain de 8.000 m<sup>2</sup> en tout. La SAFER nous a donné son accord pour ces deux terrains, ainsi que le notaire. Il se trouve que ces deux parcelles sont occupées par une personne non agricole, par des cervidés pour sa consommation personnel. Il n'y a jamais eu de bail, ni de paiement sur ces deux parcelles, perçus par l'ancien propriétaire. Ces parcelles sont grillagées. Cette personne ne veut pas nous restituer ces deux parcelles après le lui avoir demandé verbalement. rnrnQue nous conseiller vous ?rnrnMerci et cordialement.

Par **goofyto8**, le **20/05/2021** à **20:31**

bonsoir,rrnrVous avez acheté une propriété agricole squattée.rnrnPour récupérer votre bien, vous devez suivre l'itinéraire judiciaire habituel pour obtenir un jugement d'expulsion.